

SAFEDUC

UNE ENQUÊTE POUR MESURER LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES À L'UNIVERSITÉ

QU'EST-CE QUE SAFEDUC ?

SAFEDUC est le résultat d'une collaboration entre des chercheuses et des chercheurs d'UPCité et de Sciences Po. Ce projet de recherche vise à identifier les contextes d'émergence des faits de violences sexistes ou sexuelles à l'université.

Le questionnaire permet aussi de dresser un portrait fidèle des conditions de vie des étudiantes et étudiants.

La participation de toutes et tous est donc bienvenue (et primordiale !), y compris celles et ceux qui n'ont pas été confrontés à des violences durant leurs études.

À QUI S'ADRESSE LE QUESTIONNAIRE SAFEDUC ?

Le questionnaire de recherche SAFEDUC s'adresse à l'ensemble des étudiantes et étudiants de Sciences Po et d'UPCité de **la première année au doctorat compris** (dont les élèves en stage, en alternance et en mobilité).

COMMENT PARTICIPER À L'ENQUÊTE ?

L'enquête sera disponible en ligne du 25 mars au 12 mai, versions française et anglaise.

Les étudiantes et étudiants disposent de deux options pour compléter le questionnaire en ligne :

1. En flashant le QRCode présent sur les supports de communication de l'enquête (affiches, flyers, slide présentée en cours, etc.).
2. Via le mail d'invitation à participer à l'enquête envoyé sur leur adresse mail institutionnelle (Sciences Po ou UPCité).

Une page d'authentification permettra à l'équipe de recherche de vérifier que les personnes se connectant au questionnaire sont bien inscrites dans l'un des établissements participants.

À QUOI SERVIRA L'ENQUÊTE ?

À court terme, l'enquête permettra de saisir l'ampleur des faits de violences sexistes et sexuelles au sein des deux établissements. Un premier rapport, présentant la prévalence de ces faits et leurs contextes d'émergence, sera rendu en début d'année 2025.

À plus long terme, elle permettra d'actualiser la recherche existante sur les violences sexistes et sexuelles au sein de la population étudiante, d'identifier plus clairement les facteurs permettant de prévenir le déploiement de ces violences à l'échelle des établissements, de même que ceux permettant d'en atténuer les effets.